

# RETHEL

## ET LE SUD ARDENNES

# Solidarité Paysans brise le tabou du surendettement

**Sud Ardennes.** La dernière assemblée générale de l'association Solidarité Paysan, hier à Perthes, a été marquée par un moment aussi rare qu'intense. Un paysan ardennais surendetté a raconté ses épreuves.



Sylvain Falize

sfalize@lunion.fr

**O**n sait qu'il y a toujours de l'émotion quand on vient voir Solidarité Paysans », a discours la vice-présidente du Département, Odile Berteloot. Et de l'émotion, il y en avait encore plus que d'habitude pour cette 9<sup>e</sup> assemblée générale de l'association, qui s'est tenue, hier, à Perthes dans une salle Georges-Potier, pleine

d'une cinquantaine de personnes. Juste après l'assemblée générale, la présidente, Odile Mouchet, avait annoncé le témoignage d'un agriculteur qui a fait appel à l'association.

### + 38 % d'appels à l'aide en 2025

Une occasion rare et précieuse de découvrir qui sont ces agriculteurs en difficulté. « Ils reviennent de très loin », confie Jean-Michel, bénévole accompagnateur au sein de l'association Solidarité Paysans. Mais toujours avec quatre grandes valeurs, partagées par l'ensemble des associations fédérées au niveau national : « La confidentialité, le respect des choix, la disponibilité et le non-jugement », n'a pas manqué de rappeler la présidente.

Il avait d'ailleurs rencontré, « avec Guy, une agricultrice qui avait trois ans de comptabilité en retard. Il avait fallu retrouver toutes les factures, et on y était parvenus ».

Les démarches administratives, rencontres avec les créanciers ou les procédures judiciaires, tels sont les trois grands soutiens que peuvent proposer les accompagnateurs de Solidarité Paysans. Mais toujours avec quatre grandes valeurs, partagées par l'ensemble des associations fédérées au niveau national : « La confidentialité, le respect des choix, la disponibilité et le non-jugement », n'a pas manqué de rappeler la présidente.

En 2025, l'association a été plus sollicitée que jamais : « + 38 % d'appels et des situations encore plus dégradées. En moyenne, ils ont entre 30 et 40 ans. On voit des financements adaptés avec souvent un recours à des prêts bien trop courts, et ensuite à des crédits-bails pour s'en sortir. On observe souvent que les fournisseurs font office de banquiers », décrit Odile Mouchet.

Un bénévole, Claude, a détaillé l'ampleur de la mission, qui s'est déclinée en 2025 en 2 900 heures de bénévolat fournis par quelques-uns des 74 adhérents de l'association : « Nous avons parcouru 8 000 km pour 152 rencontres auprès de 29 foyers ». Si Solidarité Paysans 51-08 se borne à l'accompagnement, l'association n'ignore pas la profondeur de la crise agricole, qui amène désormais aussi des producteurs bio à solliciter de l'aide. « Nous prenons le parti de défendre les paysans, dans un monde où ils sont devenus la variable d'ajustement, de simples exécutants à qui on demande de produire toujours moins cher. (...) Depuis 1960, c'est une crise de confiance qui grandit. Ni les politiques, ni les consommateurs n'ont eu de réaction à la hauteur ».

### Un tableau plus sombre que jamais

À final, la colère agricole s'étoile souvent en « isolement, endettement et suicide » avec 18 % d'agriculteurs de l'Hexagone sous le seuil de pauvreté, résume Odile Mouchet. Et tout cela en sachant que « 50 % des agriculteurs qui seront en âge de partir en retraite en 2030 ne seront pas remplacés ». Le tableau est particulièrement noir. Lors de cette assemblée générale, Odile Berteloot a eu du mal à l'éclaircir, même si elle a annoncé que « le président du conseil départemental a émis l'idée de mettre en place une préférence sur la viande qui ne vient pas du Mercosur », ou évoqué les efforts de pédagogie pour le local dans les cantines des collèges.

Le conseiller régional Christophe Dumont, seul représentant de la Région, s'est montré solidaire, tout en

ajoutant à l'inquiétude ambiante qu'il « ne reste plus que 1 800 fermes dans la Meuse » et qu'il « a l'impression que les dispositifs d'aide sont surtout conçus pour inciter à la compétitivité, à cause des seuils d'éligibilité. (...) Par exemple, ceux qui n'ont pas d'aide à l'installation en sont exclus, c'est une double sanction ». « Lorsqu'on voit que certains villages sont désormais dépourvus d'agriculteurs résidents, ça nous interpelle », lui a confirmé Odile Mouchet.

### « C'est moi qui décide »

Mais le temps fort de cette réunion, c'était la prise de parole d'Hervé, éleveur laitier ardennais qui a été aidé par l'association. Un témoignage rare et précieux, qui valait mieux qu'un long discours. « J'étais en EARL depuis 1990, 50 vaches en zone intermédiaire. C'est un héritage familial, 36 ans de ma vie. Et puis c'est devenu difficile, il y a eu un divorce, j'ai investi mais le financement n'était pas possible. Décapitaliser mon cheptel n'a pas suffi... J'étais en échec, avec un gros sentiment de culpabilité », a-t-il raconté.

Des mots simples pour une réalité terrible, mais pour cette fois, la fin est heureuse. « J'ai rencontré quelqu'un de l'association en septembre 2019. On m'a parlé de sauvegarde judiciaire... » Le dossier de cessation de paiements d'Hervé a été déposé en 2021, avec un avis favorable en 2023. « J'ai toujours cette dette mais j'ai pu garder ma ferme, redéfinir ma stratégie et retrouver confiance en moi ».

Les conseils d'Hervé méritent d'être martelés : « il ne faut pas tarder pour demander de l'aide » et « la marge est plus importante que le chiffre d'affaires ». Ce jeudi, le mot d'ordre adressé à tous les paysans en difficulté, était « c'est moi qui décide ». Dans la salle, l'émotion était palpable. Les adhérents trouveront seulement dommage de n'y avoir vu personne « du microcosme parisien ». ●

Contact : 06 41 98 80 81  
ou par mail  
solidaritepaysans5108@gmail.com



Confidentialité, respect des choix, disponibilité et non-jugement, restent les valeurs de Solidarité Paysans. S.F.